



Association les Fontaines

Abbé Pierre Marlé

ASSEMBLEE GENERALE

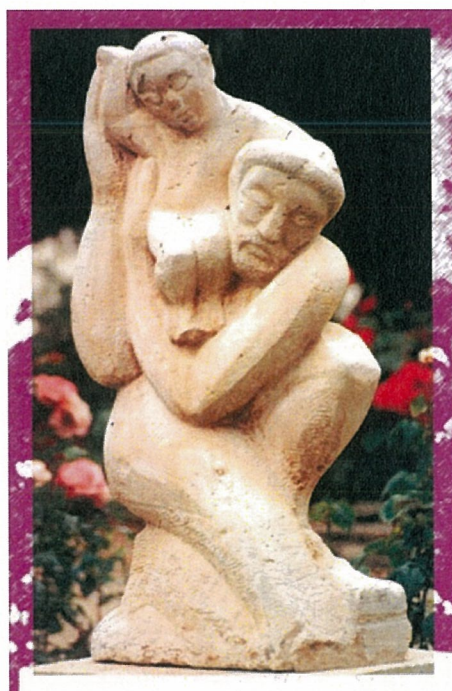
De l'Association « Les Fontaines » *Abbé Pierre Marlé*

Siège Administratif

4 juin 2010

à 17h00

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT



Siège social : 101 rue de bizy – VERNON

Siège administratif : Centre polyvalent « les Blanchères » - 40 rue Louise Damasse – VERNON

Tél. : 02 32 64 35 70 – Fax : 02 32 64 35 79 – Courriel : siege.asso@lesfontaines.fr

Adresse postale : B.P. 128 - 27201 VERNON cedex Site Internet : www.asso-lesfontaines.fr

Association Loi 1901 à but non lucratif et d'utilité sociale

Déclarée à la préfecture de l'Eure le 30.11.1955

L'année qui vient de s'écouler est probablement celle où l'Association et son Conseil d'Administration ont été les plus mis à contribution, depuis que je préside à leurs destinés.

Année difficile, car un lourd différend avec l'un de nos financeurs, « plombait » manifestement toutes nos relations professionnelles avec lui, voire aussi pour certains, leurs relations personnelles. Difficultés qui semaient également et légitimement l'inquiétude parmi les salariés. Heureusement, six mois d'intenses et tendues négociations ont pu aboutir positivement 8 jours avant la fin de l'échéance budgétaire au grand soulagement de tous.

Vous entendrez donc juste après le rapport moral, le rapport financier présenté par M. Gérard PERCHEY concernant les comptes de l'association. Je vous rassure, le bilan est positif et je pense que le Commissaire aux comptes ici présent, certifiera l'intégralité et la justesse de nos comptes.

Mais cette année difficile fut aussi celle des projets qui s'enchainent, qui se réalisent et qui solidifient l'Association et ce, malgré la conjoncture actuelle.

Pour rappel :

- ✓ Fin des travaux et inauguration du groupe « La Tour » à l'ITEP Léon Marron.
- ✓ Nouveaux locaux sur Vernon, rue Louise Damasse pour l'équipe de Trait d'Union et inauguration de ces locaux.
- ✓ Agrandissement et rénovation du Centre d'Accueil de jour « La Source » suivis de son inauguration.
- ✓ Travaux d'amélioration de l'accueil des jeunes du Centre Educatif « Les Fontaines » à Vernon et au Val de Reuil, générant de fait, de meilleures conditions de travail pour les salariés concernés.
- ✓ Fin des travaux et inauguration du siège, là où nous sommes aujourd'hui, accueilli et je les en remercie, par l'équipe du Centre de Guidance.
- ✓ Et puis ouverture officielle de l'ITEP « du Soleil Levant » dont l'inauguration a eu lieu il y a une semaine, en présence de plus de 200 personnes. Cette réalisation de 7,5 millions et demi d'euros prouve s'il le fallait, que le conseil d'Administration a toute la confiance dans sa gestion des établissements et services comme dans sa vision associative, des autorités de contrôles et financières dont elle relève.

D'autres projets s'annoncent avec acuité :

- ❖ En 2010 : poursuite de la recherche pour une installation urgente dans des locaux appropriés à Louviers ou au Val de Reuil du Sessad « la Courte Echelle » (les locaux actuels étant trop exigus).
- ❖ En 2011/2012 : construction de 2 groupes de 13 lits à l'ITEP Léon Marron (coût estimé 2,5 millions d'euros).
- ❖ En 2013/2014 : construction à Vernon de la Maison d'Accueil Spécialisée pour 35 adultes (la suite du CAJ « La Source »). Le coût est estimé aujourd'hui à plus de 5 millions d'euros. Il est intéressant d'ailleurs d'indiquer que nous avons l'accord verbal de l'ARS, de pourvoir à l'achat (fin 2011 début 2012) du terrain de 3000 m² sur le territoire de la ville de Vernon.

Voilà pour les projets immobiliers, maintenant en ce qui concerne les emplois, il ne devrait pas y avoir de grands changements pour cette nouvelle année.

Ainsi et pour rappel, chaque départ volontaire de salariés ou départ en retraite sera étudié et analysé quant à son remplacement par le Directeur de l'établissement concerné et avant décision définitive, il devra recueillir l'avis du siège.

Car, en effet, nous sommes depuis les derniers budgets dans une redistribution de moyens existants. Donc plus aucune création de poste n'est à attendre pour 2010/2011 que cela soit pour les établissements relevant de l'ARS ou bien pour celui relevant du CG27.

D'où maintenant, la nécessité urgente de la mise en place du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens), pour l'ensemble des établissements relevant de l'ARS (Agence Régionale de Santé) de l'Eure.

Pour fin 2010, il faudrait que ce projet soit effectif afin que l'on puisse le mettre en œuvre pour les futurs budgets à déposer pour au 30 octobre 2011.

Lors de l'avancée de nos travaux CPOM, nous étudierons avec l'Etat, l'hypothèse que le Conseil Général vienne nous rejoindre dans cette négociation.

Pour rappel, le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, est une nouvelle méthode de travail mise en place avec les financeurs, permettant sur une durée de 3 ans à 5 ans, un suivi des moyens, mis à disposition des établissements et services afin de tenir les objectifs sur lesquels l'Association s'est engagée avec les autorités financières.